



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 103185

Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les craintes d'associations et d'élus locaux sur les dangers pour la santé d'une exposition prolongée aux radiofréquences. En effet, la téléphonie mobile s'étant considérablement développée ces dernières années, les antennes relais pour téléphones portables se sont multipliées sur l'ensemble du territoire. Il souhaiterait connaître l'état précis des études réalisées dans ce domaine et si, compte tenu des risques envisagés, le Gouvernement compte prendre des mesures afin de protéger la santé de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Garraud](#)

Circonscription : Gironde (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103185

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9289